

# Les surnoms des familles neuchâtelaises [à suivre]

Autor(en): **Montandon, Léon**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Der Schweizer Familienforscher = Le généalogiste suisse**

Band (Jahr): **5 (1938)**

Heft 5-6

PDF erstellt am: **17.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-697678>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

DER  
 SCHWEIZER FAMILIENFORSCHER  
*Le généalogiste suisse*

MONATLICHE MITTEILUNGEN  
 der schweizerischen Gesellschaft  
 für Familienforschung

BULLETIN MENSUEL  
 de la Société suisse  
 d'études généalogiques

No. 5/6

V. Jahrgang

1. Juni 1938

---

Redaktion: Dr. Robert Oehler, Bern

---

*Les surnoms des familles neuchâtelaises*

*par Léon Montandon*

Causerie faite à l'assemblée générale de la Société suisse d'études  
 généalogiques, à Neuchâtel, le 24 avril 1938

Le généalogiste, ou même l'amateur désireux de connaître son ascendance, de retrouver quelques renseignements sur l'activité et la carrière fournie par ceux qui l'ont précédé, a pour premier travail de dépouiller les registres de paroisses et d'état civil. Puis, arrivé à une époque où ceux-ci n'existent pas encore, il se trouve arrêté dans ses investigations. Il a en mains de nombreuses données, il distingue plusieurs branches de la famille, mais aucun lien ne les réunit. Ce sont les membres d'un tronc commun qui ne se dessine pas encore avec précision. Des recherches, à faire dans de nouvelles directions, s'avèrent nécessaires. Comment les entreprendre, où trouver les documents capables de fournir les renseignements désirés ?

Une personne initiée aux recherches généalogiques n'hésitera pas. Elle sait qu'à défaut des registres de paroisses il existe, dans les archives cantonales, communales ou paroissiales toute une série de documents : terriers, registres de notaires, registres de bourgeoisie, obituaires, etc., dont la consultation pourra être fruc-

tueuse pour une période d'un siècle ou deux. Les renseignements obtenus n'auront cependant pas toute la précision de nos actes d'état civil : ils seront problématiques parfois. Les dates exactes de naissance et de décès, de mariage même feront souvent défaut, mais à cela près, le tableau généalogique pourra être complété de quelques générations.

Le moment vient enfin où les recherches sont à peu près vaines. Les quelques documents qui restent à dépouiller ne contiennent plus que de très rares données, et le nom cherché n'est plus porté que par un seul individu. Il est au sommet de la pyramide que forme la famille. Le tableau généalogique peut être dressé, montrant les multiples générations d'êtres humains issus d'un couple unique. Le spectacle ne manque pas de grandeur et mérite qu'on accorde quelque intérêt aux travaux patients et minutieux de ceux qui s'adonnent aux recherches de familles.

Il est possible qu'autrefois des études généalogiques aient été entreprises dans le but, avoué ou inavoué, de trouver des ancêtres illustres, d'étayer des prétentions nobiliaires qui ne reposent que sur une similitude de nom, de consacrer des traditions de famille. En est-il encore de même actuellement ? Il est certain que celui qui, de nos jours, partirait à la recherche de ses ancêtres dans un tel esprit devrait s'attendre à de cruels mécomptes. L'accès facile aux documents, les moyens de contrôle dont on dispose et les exigences de la critique, qui ne se contente plus des traditions transmises par les aïeux, permettent de bâtir quelque chose de solide. Et les documents qui sont à la base de toute recherche généalogique sont implacables. Ils livrent des renseignements où l'imagination et la vanité trouvent rarement un aliment.

Le nom de famille n'a pas toujours existé. Au moyen âge, les personnes ne portaient qu'un nom : Pierre, Paul ou Jean, nom individuel qui ne se transmettait pas aux descendants. Puis, on ne tarda pas à éprouver le besoin de distinguer les uns des autres les nombreux Paul, les nombreux Pierre ou les différents Jean.

Des surnoms furent donnés, qui caractérisaient soit le métier exercé par l'individu, soit le lieu où il habitait, ou encore un défaut physique ou moral. On prit aussi soin, dans quelques cas, d'indiquer la filiation et de dire par exemple : Jean fils de Claude. Ces surnoms étaient de deux sortes. Les uns, nés de la fantaisie locale ou présentant un caractère trop personnel, n'ont pas survécu à ceux qui les portaient. Les autres se sont transmis de générations en générations et, fixés par le document, sont devenus ce que nous appelons des noms de famille.

C'est ainsi que se sont formés dans le canton de Neuchâtel, aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles, et même plus tôt parfois, des noms tels que ceux de *Favarger*, donné à la famille qui tenait la forge, ou favarge, du couvent de Fontaine-André à la Coudre; de *Favre*, aux nombreux maréchaux-ferrants de village; de *Tissot* à des tisserands; de *Monnier* à des meuniers. Les lieux habités nous ont valu ceux de *Dubois*, au Locle, à Travers et à Buttes; de *Dumont*, primitivement Dessus le Mont, au Locle; de *Descœudres*, du nom d'un hameau de la Sagne; de *Ducommun*, *Duvanel*, *Dubied*, et d'autres. Des noms de villages ou de vallées décèlent l'origine de certaines familles, comme, par exemple, *Debrot*, *Dessaules*, *Montmollin*, *Cortailod*. Elles sont encore fixées dans le canton, tandis que celles du nom de *Vautravers*, dont la provenance n'est pas douteuse, ont actuellement une origine vaudoise.

Le répertoire des patronymes s'est encore enrichi de tous ceux que l'usage a tiré de noms individuels, ou prénoms. Un examen, même superficiel, nous montrera que Pierre se retrouve dans les nombreux *Perret*, *Perrin*, *Perrot*, *Perroud* et même *Perrenoud*; que de Jacques sont venus *Jaquet*, *Jacot*, *Jacottet*; de Hugues : *Huguenin*, *Hugueniot*, *Hugonet*; de Matthieu : *Matthey*.

D'autres noms individuels ont été précédés parfois de qualificatifs, auxquels ils ont été soudés, ce qui a donné les formes : *Petitpierre*, *Grandpierre*, *Grospierre*, *Grandjean*, *Grosclaude*, *Grosjean*, etc. Le même phénomène s'est produit avec des prénoms, et

il en est résulté des composés tels que: *Jeanhenry*, à Marin, *Pierrehumbert*, à Saint-Aubin; *Jeanjaquet*, à Couvet; *Jeanrenaud*, à Môtiers, *Jeanfavre* et *Jeanperrin*, au Val-de-Ruz; *Jeanmairé*, à la Sagne; *Jeanmaire*, aux Brenets. (A suivre.)

### *Ueber den Ausgang einiger Geschlechter des Mittelalters*

Von G. Zollinger (Fortsetzung)

VON BAL(L)MO(O)S = VON BANMO(O)S. Ministerialen der Grafen von Kiburg, später eingebürgert in Burgdorf, Solothurn, Bern und Thun (HBL Bd. 1, S. 551). — 1347, 1350, 1360 Johans von Banmos, Burger zu Burgdorf (1364 Banmos sel. acher, bei Burgdorf). 1380 Wölfli v. B., Burger zu Burgdorf<sup>14</sup>).

1451 Hans Ballmoos, Gemeindeammann von Oberburg b. Burgdorf. Eine Tochter des Junkers Thüring von Ballmoos, Margreth, letzte Aebtissin von Fraubrunnen, verheiratete sich nach Aufhebung des Klosters und ihrem Uebertritt zum neuen Glauben trotz vorgerückten Alters mit Bartlome Vogt (vorher Dominikaner). 1546 ist sie dessen Witwe. In ihrem Testament von 1543 kommt vor: Hans, ihr Bruder im Emmenthal. Für dessen Sohn hält Stettler (Genealogien, Stadtbibl. Bern) einen Hans von Ballmoos, sesshaft zu Lützelflüh, der 1576 Forderungen hatte an Anna von Wattenwyl, Hans Sterchi's Ehefrau. (Es dürfte sich um denjenigen Teil von Lützelflüh handeln, der als Enklave im Lauterbachgraben hinter Freudigen und Brittenwald zwischen Oberburger-Gebiet liegt,

<sup>14</sup>) Einige Andere; 1371 gibt J. Senn Reichslehen dem Schultheissen von Bern auf. « Ich Joh. Senno, edelknecht, tun kund: als H. v. Rütsholn, Hensli und Hentz von Baamos mir hant uf gesendet und ufgegeben die güeter und lechen ze Wichtrach, Stefenspurg und an Langenegge, es sin schupposen, agker, mat, holtz, velt etc., so aber ich habe ze lechen von dem heiligen römischen riche etc. » — 1345, 1348 Peter Banmos buwet eine schuppose ze Belp (im Register der FRB: Peter von Banmos zu Belp. Zum Wegfall des « von » ein Vergleich: 1372 Hüge von Seberg, schultheiss zu Buchse, 1378 Hug Seberg, schultheiss ze Buchse, 1379 Hugo de Seberg, scultetus in Hertzogenbuchsi).